# BUREAU EXÉCUTIF
## VENDREDI 25 MAI 2018
## 13h30 - 19h00

| | |
|---|---|
| **Présent(s)** | Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Emmanuel CHABANNES, Anne-Charlotte DUPONT, Christine GEFFROY, Cédric GOSSE, Philippe LESCURE, Alexandre PY, Patrick SOIN, Andrée VIDIL. |
| **Invité(s)** ***à titre consultatif*** | Alain COURPRON, Alexandre DODU, Guillaume FRITSCH, Bernard SAINT-JEAN. |
| **Absent(s) excusé(s)** | Christine GEFFROY, Jessica HARRISON, Benjamin MAZE. |

**********

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.7. et 2.3.2.2.8. des statuts fédéraux adoptés par l'AGE du 28 octobre 2017 :

"(...) Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI.. (...)

Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général. Le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

**********


1. Informations

2. Revues des indicateurs clefs

3. Programme d'accompagnement international des fédérations 2018 : subvention

4. Suivi budgétaire au 23 mai 2018

5. Activation sur Espace tri des facturations automatiques

6. Point réforme financière

7. Point audit de la ligue Bourgogne Franche Comté

8. Retour sur la mise en place du nouveau site internet

9. CA de juin INSEP

10. Test Pass compétition sur Internet

11. RGPD

12. Plan d'action FFA / FFC / FFN

13. Comité d'éthique : préconisation de mise en place de commissions régionales de surveillance des opérations électorales

14. Affiliation CPSF 2018

15. Calendrier des réunions fédérales 2ème semestre 2018

16. Salon du Cycle et du Triathlon 2019

17. Séminaire des Présidents de Ligues 2018 : date et lieu

18. Dates des AG 2019, 2020 et 2021

19. Compétence en matière d'adoption du règlement des Épreuves Nationales

20. Lutte contre les violences sexuelles : proposition de création d'une cellule d'écoute

21. Proposition de thèses CIFRE

22. ITU Women's Committee nominations 2018 Award of Excellence

23. Aide exceptionnelle à l'organisateur de la ½ finale du championnat de France des Clubs de Division 2 Féminine et Division 3 Masculine de Duathlon zone Nord Est

24. Règles Techniques et de Sécurité

25. Procédure d'instruction 2018 des demandes de financement pour l'organisation des grands évènements sportifs internationaux (GESI)

**********

## Tour de table / Informations générales

### 1. Informations

Le Président LESCURE fait savoir que :

- Mme Marisol CASADO, Présidente de l'ITU et membre du CIO, sera présente à Brive le 20 juin prochain
- Mme Laura FLESSEL, Ministre des Sports, sera présente à Brive le 22 juin pour assister au stage de la FRATRI organisé sur le lac du Causse et remettre au Président LESCURE la médaille d'Officier de la Légion d'Honneur
- Jean-Marc GROSSETETE a démissionné de sa fonction de "chargé de mission Développement Durable" . Le président salue le travail remarquable conduit par Jean Marc Grossetête et le remercie d'avoir exercé cette fonction durant les derniers mandats . Le président désignera prochainement un ou une chargée de mission développement durable

Le Président LESCURE fait connaître les premières dates prévisionnelles du "Tour de France des Ligues" :

- 05 octobre 2018 : Hauts de France
- 29 juin 2018 : Ile de France
- 20 septembre 2018 : Pays de la Loire
- 21/22 octobre 2018 : Corse

- 06 décembre 2018 : Centre Val de Loire
- 08 décembre 2018 : Bretagne

## 2. Revues des indicateurs clefs

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente la mise à jour mensuelle des principaux indicateurs (licences, clubs, nombre de réunions organisées au siège fédéral, nombre de réservations, nombre de diplômés, nombre de médailles, nombre de followers, etc).

## 3. Programme d'accompagnement international des fédérations 2018 : subvention

**Contexte**

- 64 fédérations ont présenté des dossiers de demande de financements
- La commission du 30 mars a attribué une enveloppe globale de 500 000€ au soutien de l'action internationale des fédérations

**Actions F.F.TRI. jugées prioritaires :**

- Camp d'entraînement avant JAJ
- Camp d'entraînement avant Coupe d'Afrique
- Congrès FRATRI

**Résultat :**

- Attribution d'une subvention de 12 000€ à la F.F.TRI.
- Dossier financier à retourner avant le 31/12/2018

## 4. Suivi budgétaire au 23 mai 2018

| SECTEUR | BUDGET N | RECETTES | DELTA | % budget réalisé |
|---|---|---|---|---|
| RECETTES | | | | |
| Adhésions | 3 848 891 | 3 286 331 | 562 560 | 85 % |
| Partenariats | 40 000 | 4 167 | 35 833 | 10 % |
| Subventions MS | 1 220 000 | 668 363 | 551 637 | 55 % |
| Ressources propres | 240 000 | 57 121 | 182 879 | 23 % |
| Grandes Epreuves | 239 380 | 10 000 | 229 380 | 4 % |
| Divers régularisations | 109 000 | 34 080 | 74 920 | 31 % |
| TOTAL RECETTES AU 23 MAI 2018 : | 5 697 271 | 4 060 062 | 1 637 209 | 71 % |

| SECTEUR | BUDGET N | DÉPENSES | DELTA | % budget consommé |
|---|---|---|---|---|
| DÉPENSES | | | | |
| Administration / Aff. Internationales | 303 500 | 108 894 | 194 606 | 36 % |
| Communication / Marketing | 271 300 | 103 135 | 168 165 | 38 % |
| LR Tri / Territoires / Aff. Disciplinaires | 372 667 | 239 | 372 428 | 0 % |
| Développement | 351 330 | 55 148 | 296 182 | 16 % |
| Haut Niveau & Formation | 1 673 300 | 551 875 | 1 121 425 | 33 % |
| Vie Sportive | 842 630 | 164 549 | 678 081 | 20 % |
| Siège Fédéral | 1 882 544 | 593 072 | 1 289 472 | 32 % |
| TOTAL DÉPENSES AU 23 MAI 2018 : | 5 697 271 | 1 576 912 | 4 120 359 | 28 % |

## 5. Activation sur Espace tri des facturations automatiques

A ce jour, les ligues suivantes ont activé la facturation automatique :

- BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- CORSE
- GRAND EST
- ILE DE FRANCE
- NORMANDIE
- NOUVELLE AQUITAINE
- PAYS DE LA LOIRE

Plusieurs autres ligues travaillent sur le sujet pour une migration prochaine.

***Le BE valide le principe d'une activation de la facturation automatique pour toutes les ligues au 1er septembre 2018.***

## 6. Point réforme financière

Le Président LESCURE présente une synthèse des travaux de réflexion concernant la réforme financière.

Alain COURPRON précise que ces actions doivent se faire dans le temps, avec une période d'adaptation et de test.

Cédric GOSSE souhaite une adaptation financière par étape, afin d'en limiter les risques pour l'ensemble des organes fédéraux.

Le Trésorier Général Emmanuel CHABANNES fait savoir qu'il souhaiterait que l'une des alternatives proposées soit une globalisation de la réforme financière, incluant l'ensemble des taxes actuelles.

Dans le cadre d'une application en 2020, le calendrier à respecter serait le suivant :

- Juin 2018 : Présentation au CA
- Septembre / octobre 2018 : Présentations aux présidents de ligues
- Novembre 2018 : Assemblée Générale

Au regard des travaux en cours il semble plus réaliste d'envisager un calendrier s'inscrivant dans les AG « normales » prévues début 2019 voir l'AG début 2020.

La prochaine réunion de travail est programmée le 30 mai prochain et sera ouverte à Catherine MOREUX, Denis MAIRE, Gérard OREGGIA, Michel EXBRAYAT, Dominique FRIZZA, ainsi qu'aux membres du BE qui souhaitent y participer.

## 7. Point audit de la ligue Bourgogne Franche Comté

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, présente un point d'information relatif à l'audit de la ligue Bourgogne-Franche-Comté et confirme que le cabinet d'expertise comptable Accord Sport a été mandaté par la Commission Nationale Financière pour réaliser cet audit.

## 8. Retour sur la mise en place du nouveau site internet

Le BE remercie les équipes qui ont oeuvré à la mise en place du nouveau site Internet.

## 9. CA de juin INSEP

L'ordre du jour du CA du 16 juin est complété en séance.

## 10. Test Pass compétition sur Internet

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, fait savoir que l'épreuve Half Ironman d'Aix en Provence a été épreuve "pilote" pour tester la prise et le paiement des pass compétition en ligne. Cette opération s'est très bien déroulée et l'accès à cette fonctionnalité sera ouverte à tout le monde en septembre prochain.

Si d'autres organisateurs souhaitent tester le système avant cette date, leur intégration pourra être étudiée.

## 11. RGPD

Le "Règlement Général sur la Protection des Données" (RGPD) encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française "Informatique et Libertés" de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

La fédération travaille sur le sujet depuis plusieurs mois et un calendrier de mise en application est défini avec un cabinet conseil sur le sujet. Une étape importante consiste à recenser les traitements contenant des données personnelles.

L'ensemble du personnel fédéral a été sensibilisé sur ce sujet lors de 2 jours de formations au mois de mai.

La CNIL devient l'autorité française en charge de la régulation du RGPD et gardienne de sa bonne application. La présidente de la CNIL, Isabelle Falque-Pierrotin, a déjà fait savoir lors de ses interviews que :

- la date d'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données n'est pas une date couperet ; Il est important d'avancer par étape et de bien finaliser les procédures d'application avec rigueur.
- la Commission contrôlera d'abord la mise en mouvement de l'entreprise plutôt que la complète conformité au règlement général sur la protection des données.

Les ligues régionales, comités départementaux, clubs et organisateurs sont eux aussi soumis au respect de ce nouveau règlement. Ces structures doivent, tout comme la F.F.TRI., établir un état des lieux, identifier et cartographier les données et traitements (exports Espace Tri 2.0, fichiers utilisés pour envoyer des newsletters, données des salariés de la structure, listing d'émargement, affichage des résultats…).

La Fédération Française de Triathlon informera les ligues régionales et se tiendra à leur disposition lorsque les travaux seront suffisamment avancés.

## 12. Plan d'action FFA / FFC / FFN

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente une synthèse des actions pouvant être menées en commun (formation, accès aux épreuves, mixité, partage de bonnes pratiques et collaborations diverses…).

Pour chaque fédération, un plan d'action sera élaboré et partager avec les acteurs fédéraux concernés qui seront partie prenantes dans ces actions dès le mois de juillet.

## 13. Comité d'éthique : préconisation de mise en place de commissions régionales de surveillance des opérations électorales

Suite au traitement de la saisine électronique relative aux élections de la ligue Grand Est, le Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté préconise au BE la mise en place de commissions de surveillance des opérations électorales au sein des ligues régionales.

***Le BE est favorable à la mise en place de commissions de surveillance des opérations électorales au sein des ligues régionales et proposera au Conseil d'Administration une mise à jour des statuts types des ligues régionales en ce sens.***

## 14. Affiliation CPSF 2018

L'Assemblée Générale du Comité Paralympique et Sportif Français aura lieu le 07 juin prochain.
Le montant de l'affiliation s'élève à 2500€.

## 15. Calendrier des réunions fédérales 2ème semestre 2018

Le calendrier des réunions fédérales du 2ème semestre est présenté :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ven. 15 juin | 14:00 – 19:00 | BE PHYSIQUE | Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance |
| Sam. 16 juin | 09:00 – 17:00 | CA PHYSIQUE | Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance |
| Ven. 31 août | 14:00 – 19:00 | BE PHYSIQUE | Quiberon |
| Sam. 1 sept. | 08:30 – 12:30 | BE PHYSIQUE | Quiberon |
| Ven. 28 sept. | 14:00 – 19:00 | BE PHYSIQUE | Paris |
| Sam. 29 sept. | 09:00 – 17:00 | CA PHYSIQUE | Paris |
| Ven. 19 oct. | 14:00 – 19:00 | BE PHYSIQUE | Montpellier |
| Sam. 20 oct. | 08:30 – 12:30 | BE PHYSIQUE | Montpellier |
| ~~Ven. 23 nov.~~ | ~~09:00 – 17:00~~ | ~~BE PHYSIQUE~~ | |
| Changement de date | ~~17:00 – 23:30~~ | ~~SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE LR~~ | |
| ~~Sam. 24 nov.~~ | ~~09:00 – 17:00~~ | ~~SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE LR~~ | |
| Ven. 7 déc. | 10:00 – 17:00 | BE PHYSIQUE | Paris |

## 16. Salon du Cycle et du Triathlon 2019

Le BE valide la participation de la F.F.TRI. au salon du Cycle et du Triathlon 2019 : http://salondutriathlon.fr/

## 17. Séminaire des Présidents de Ligues 2018 : date et lieu

La date du séminaire des Présidents de Ligues est fixée au 05 et 06 octobre 2018. La réunion se tiendra à Lyon.

## 18. Dates des AG 2019, 2020 et 2021

- Samedi 6 avril 2019 : Tours
- Samedi 4 avril 2020 : Valence
- Samedi 12 décembre 2020 : Paris

Ces propositions de dates et lieux seront soumises aux membres du Conseil d'Administration.

## 19. Compétence en matière d'adoption du règlement des Épreuves Nationales

Conformément aux statuts, le BE a compétence pour adopter le règlement des Épreuves Nationales. Il ne peut déléguer cette compétence à une commission dans la mesure où une commission n'est pas une instance dirigeante.

## 20. Lutte contre les violences sexuelles : proposition de création d'une cellule d'écoute

Le BE n'a à ce jour pas eu connaissance de l'existence de violences sexuelles au sein de notre fédération. Au regard des dispositions préventives à envisager le BE demande à Alexandre DODU, Directeur Technique National Adjoint, d'interroger le Ministère des Sports sur la mise en place éventuelle d'une telle cellule d'écoute.

Le Bureau Exécutif souhaite également attendre les préconisations, actuellement en cours, de l'ITU afin de se positionner.

## 21. Proposition de thèses CIFRE

Alexandre DODU, Directeur Technique National Adjoint, propose deux sujets de thèses CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) pouvant être financées en partie via le crédit impôt recherche et l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie :

- Relais olympique → développer les connaissances technico tactiques et modéliser les prédictions de courses.
- Influences de la pratique de longue durée dans le développement de l'adolescent.

Dans le cadre d'une thèse CIFRE, le temps de travail des étudiants est réparti de la manière suivante : ⅓ entreprise, ⅓ travaux thèse, ⅓ laboratoire.

***Le BE valide l'embauche en CDD de 3 ans deux personnes dans le cadre de ces deux projets de thèses CIFRE.***

## 22. ITU Women's Committee nominations 2018 Award of Excellence

L'ITU a sollicité la F.F.TRI. pour savoir si la F.F.TRI. a une candidate à proposer en vue d'être récompensée d'un "Award of Excellence".

***Le BE propose la candidature d'Anne-Charlotte DUPONT. Un dossier devra être transmis à l'ITU avec le support de Pierre Bigot.***

## 23. Aide exceptionnelle à l'organisateur de la ½ finale du championnat de France des Clubs de Division 2 Féminine et Division 3 Masculine de Duathlon zone Nord Est

Compte tenu de la faible participation des clubs à la ½ finale du championnat de France des Clubs de Division 2 Féminine et Division 3 Masculine de Duathlon zone Nord Est qui s'est déroulée le 22 avril dernier à Villerupt, le BE accorde à la majorité (Alexandre PY ne prend pas part au vote) une **aide exceptionnelle de 1000€** à l'organisateur (Triathlon Grand Villerupt 54).

## 24. Règles Techniques et de Sécurité

Pierre BIGOT fait savoir que la Commission Nationale de la Réglementation Sportive travaille actuellement à l'élaboration des Règles Techniques et de Sécurité conformément aux instructions du ministère des sports.

Pierre BIGOT propose au BE d'établir un seul document dans lequel seront intégrées toutes les disciplines de notre fédérations.

La CNRS s'appuiera notamment sur le travaille déjà réalisé pour les RTS raid et Swimrun.

***Le BE est favorable à cette proposition.***

## 25. Procédure d'instruction 2018 des demandes de financement pour l'organisation des grands évènements sportifs internationaux (GESI)

Depuis le 1er avril 2018, une nouvelle procédure d'instruction des demandes de financement pour l'organisation des grands évènements sportifs internationaux (GESI), pilotée par le ministère des sports, est mise en place.

Dans la continuité des différents chantiers engagés par la ministre des sports, il apparaît désormais nécessaire de concevoir le financement public des GESI comme une composante essentielle de la politique sportive. Cette orientation est en phase avec la responsabilité que confère à notre pays l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 en matière de sport de haut niveau et de rayonnement international.

Cette procédure s'inspire de l'expérience tirée des nombreuses manifestations sportives d'envergure qui se sont déroulées en France ces vingt dernières années et vise à conforter la place de la France comme l'un des premiers territoires hôtes de GESI, reconnu pour son savoir-faire et sa compétence en la matière sur la scène internationale.

Aussi, ce nouveau dispositif vise trois objectifs principaux :

- inscrire les GESI dans un calendrier cohérent avec les objectifs fixés par chaque fédération en matière de haute performance sportive ;
- mieux intégrer l'objectif d'accroissement et de développement de la pratique sportive pour tous comme indicateur d'évaluation de ces manifestations ;
- développer une stratégie d'intelligence sportive permettant la mise en cohérence des GESI soutenus par l'Etat avec la stratégie internationale du sport français définie par un comité ad hoc (création prévue à l'été 2018).

**Nature des évènements éligibles**

Sont recevables :

- les compétitions élites et jeunes conduisant à la délivrance d'un titre continental ou mondial dans les disciplines reconnues de haut niveau ;
- les compétitions à caractère international, organisées de façon exceptionnelle sur le territoire français, conduites sous l'égide du CIO, du CIP ou des fédérations internationales et s'inscrivant dans la perspective de la préparation future des équipes de France aux Jeux olympiques et paralympiques (hors compétitions annuelles) ;
- les événements multisports attribués par une organisation internationale reconnue par le CIO et/ou le CIP chargée du développement et/ou de la promotion de l'éducation par le sport ;
- les manches des compétitions internationales par étapes, dans la limite d'une demande de subvention déposée tous les quatre ans, pour les disciplines inscrites au programme des Jeux olympiques et paralympiques ;
- les manifestations sportives à caractère « régional » contribuant au rayonnement de la France dans son environnement géographique et/ou linguistique (Pacifique/Caraïbes/Océan Indien/Francophonie).

Une juste représentation des compétitions handisports, ainsi qu'une répartition géographique équilibrée favorisant le développement d'événements dans les territoires tout en mobilisant le soutien du plus grand nombre de collectivités territoriales, seront recherchées par le comité d'audition.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

**********

**Philippe LESCURE**
***Président***

**Pierre BIGOT**
***Secrétaire Général***